



Commune  
des Monts d'Or  
Métropole de Lyon

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU JEUDI 31 MAI 2018

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 23
- présents : 16
- procurations : 5
- absents : 2
- ayant pris part au vote : 21

**Étaient présents :**

Max VINCENT, Béatrice REBOTIER Dominique PELLA, Éric MAZOYER, Florence DURANTET, Denis VERKIN, François GAY, Régis MATHIEU, Fabienne GUENEAU, Véronique CHAMBON, Antonio MARQUES, Corinne PREVE, Christine GODARD, Thierry BERTRAND, Valérie LEMOINE, Cécile CAZIN,

**Date de la convocation :** 25/05/2018

**Conseil municipal :** 31/05/2018

**Certifiée exécutoire par :**

Transmission en préfecture le :  
11/06/2018

**Affichage municipal le :** 07/06/2018

Absents représenté(s) :	Par :
Arlette BERNARD	Max VINCENT
Jean-François POLI	Denis VERKIN
Sophie SEGUIN	Véronique CHAMBON
Raphael GUYONNET	Dominique PELLA
Brigitte CAYROL	Fabienne GUENEAU

**Étai(en)t absent(s) :** Ludovic GIULY, Pascal KLEIMANN

**Secrétaire de Séance élu** Christine GODARD

Délibération du conseil municipal n°2018-05/2-02

### TARIFS DE LOCATION DES SALLES DE L'AGORA

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs de location des salles de l'AGORA pour la saison 2018-2019 et soumet à l'assemblée la grille des tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2018 comme suit :

AUDITORIUM		
Particuliers	non	
	Association Limonoise (avec billetterie) 1 gratuité /AN	1 JOUR
	Week-end	400
Association non Limonoise	1 JOUR	400
	Week-end	800
Entreprises	1 JOUR	800
	Week-end	1200
CONDITIONS DE LOCATIONS		
<b>1 jour en semaine</b> : de 8 h 00 à 23 h 00		
<b>Week-end</b> : du samedi 8 h 00 au dimanche soir 20 h 00 (sauf dérogation spéciale)		
➤ Tarifs : salle nue auxquels il faut ajouter la présence obligatoire d'un SSIPA et du référent Régisseur de l'auditorium.		
➤ Pour les mises à disposition aux associations de l'Auditorium (sans billetterie) les associations devront obligatoirement faire appel à un SSIAP et au Régisseur référent si besoin (table de mixage, micros, projecteurs et platines spécifiques à leur charge)		

<b>SALLE FESTIVE « L'ELLIPSE » ET SALLE D'ACTIVITES « LA FERME DES ARTS »</b>		
Particuliers limonais	1 JOUR	250
	Week-end	450
Particuliers non limonais	1 JOUR	500
	Week-end	1000
Association Limonoise (avec billetterie)	1 jour	150
	Week-end	300
Association non Limonoise	1 jour	500
	Week-end	1000
Entreprises	1 jour	800
	Week-end	1200
<b>CONDITIONS DE LOCATIONS</b>		
<b>1 jour en semaine</b> : de 8 h 00 à 23 h 00		
➤ <b>Location de la salle festive « l'Ellipse »</b> : équipée d'une scène, d'enceintes et d'un rail pouvant accepter des projecteurs, d'un mobilier standard (tables rondes et tables rectangulaires, chaises) et de vaisselle basique (assiettes 3 dimensions, verres à vin et à eau, flûtes, carafes, couverts –		
➤ <b>Pour les Associations non limonaises</b> : il faut ajouter au coût de la location la prestation d'un SSIAP ( <u>présence obligatoire</u> ) et d'un Régisseur (si besoin est)		
➤ <b>Location de la salle d'activités « la Ferme des Arts »</b> : équipée de tables et chaises, uniquement la journée en semaine.		

<b>SALLE DE DANSE</b>		
<b>Associations Limonoises</b> (Autres que Move'Up, et résidence d'artistes de la municipalité)	En ½ journée semaine	100
	En ½ journée week-end	150
	En journée semaine	200
	Week-end complet	400
<b>Associations non Limonoises</b>	En ½ journée semaine	150
	En ½ journée week-end	200
	En journée semaine	300
	Week-end complet	600
<b>CONDITIONS DE LOCATION</b>		
<b>Location salle nue équipée d'enceintes et d'un branchement pour sono</b>		
<b>Demi-journée</b> : de 8 h 00 à 12 h 00 ou de 14 h 00 à 18 h 00		
<b>Journée</b> : de 8 h 00 à 23 h 00 (rangement inclus)		
<b>Week-end</b> : du samedi 8 h 00 au dimanche soir 20 h 00		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les tarifs de location des salles de l'AGORA pour la saison 2018-2019 tels que proposés, à compter du 1<sup>ER</sup> JUIN 2018
- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour leur mise en application

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.  
Suivent au registre les signatures des membres présents.  
Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 31/05/2018*

Max VINCENT  
Maire de Limonest

